



# CIL Centre-Presqu'île Comité d'Intérêt Local

Adresse postale : Hôtel Municipal, 7 rue du Major Martin 69001 LYON

Courriel : [cil.cpi@yahoo.com](mailto:cil.cpi@yahoo.com)

Site Internet : <http://associationcpi.e-monsite.com>

Compte X (ex-Twitter) : <https://x.com/Comitepresquile>

## REVUE DE PRESSE

3 mai 2026

Chers amis du CIL Centre Presqu'île,

Voici comme chaque semaine la revue de presse du CIL-CPI, dont nous vous rappelons qu'elle ne peut être diffusée qu'aux membres à jour de leur cotisation en 2026.

N'hésitez pas à réagir par mail à celui par lequel vous avez reçu cette revue de presse, nous serons heureux de prendre en compte vos avis et suggestions qui pourront orienter nos actions auprès des pouvoirs publics.

52 revues de presse ont été réalisées en 2025, à partir des versions numériques des 7 médias suivants :

**LE PROGRÈS**

Crédit mutuel via groupe EBRA

**TRIBUNE DE LYON**

Rosebud SARL

**LYON MAG**  
.com

Espace Group

 **L'ESSENTIEL  
LYON**

Dirigeants du Groupe Bolloré

**actu  
Lyon**

Groupe Publihebdos  
filiale SIPA Ouest France

**LYON  
CAPITALE**

Christian Latouche  
FIDUCIAL

**nouveau  
LYON**  
LE MAGAZINE

Indépendant

**Rue89Lyon**

Xavier Niel – Matthieu Pigasse

# Rouvrir la rue Grenette aux voitures : le bras de fer entre Doucet et Sarselli

À l'heure où la présidente de la Métropole (LR), compétente en matière d'aménagement de la voirie, a annoncé sa volonté de rouvrir la rue Grenette aux voitures, le maire écologiste vient de lancer une concertation destinée à recueillir l'avis des Lyonnais sur le réaménagement de cet axe. Un coup d'épée dans l'eau si l'on en juge la réaction de Véronique Sarselli.

Il avait prévenu Grégory Doucet qu'il voulait faire entendre la voix des Lyonnais à la présidente de la Métropole de Lyon, Véronique Sarselli (LR). Et le premier sujet ne pouvait être que celui de la rue Grenette qui a déjà fait l'objet de pourparlers entre la Ville et le nouvel exécutif de la Métropole.

Alors que cette dernière s'est engagée à rouvrir cet axe aux automobilistes, le maire écologiste de Lyon, lui, vient de lancer une concertation publique pour recueillir « les retours d'expérience et les attentes des habitants, usagers et acteurs du territoire près d'un an après

l'ouverture de la voie réservée », dit-il « dans un contexte d'évolution possible de ses conditions de circulation ». Cette enquête va durer un mois, soit jusqu'au 30 mai.

## Équilibre

Le communiqué de presse transmis par la mairie fait état d'une inquiétude : « La réouverture de la rue Grenette à la circulation automobile pourrait avoir des conséquences importantes sur l'organisation globale des déplacements en Presqu'île, notamment sur les équilibres entre transports en commun, circulation automobile, cheminements piétons et mobilités actives. Elle pourrait également impacter d'autres aménagements structurants, comme la piétonnisation engagée dans certains secteurs du centre-ville. » Une consultation comme un coup d'épée dans l'eau ?

## Des annonces d'ici l'été, selon la Métropole

En tout cas, la réaction n'a pas tardé. C'est aussi par communiqué qu'elle est arrivée. Véronique



La rue Grenette a été réaménagée en juin 2025. Photo Joel Philippon

nique Sarselli n'a visiblement pas apprécié la démarche du maire. En tout cas, une chose est sûre : elle n'en a rien à faire.

Et la balaie d'une main, rappelant ainsi que la compétence de l'aménagement de la voirie est entre ses mains. La preuve : elle affirme que la Métropole « annoncera d'ici l'été, le détail de son nouveau dispositif, y compris les modalités de réouverture de la rue Grenette à la circulation automobile. »

C'est dans ce cadre que la présidente « a demandé à Gilles Gascon, vice-président aux

mobilités, et à Pierre Oliver, vice-président à la voirie, d'aller directement à la voirie, d'aller directement à la rencontre des usagers et des acteurs économiques, pour travailler sur une solution de sortie par le haut du dispositif actuel », apprend-on dans le communiqué.

● **T.V.** Questionnaire accessible en ligne accessible sur la plateforme de participation Oyé! de la Ville de Lyon.

## Un apéritif-sensibilisation du collectif pro-ZTL



« Oui à la ZTL Lyon pour tous », Photo Michel Nielly

Balades et apéros pour trouver un terrain d'entente avec les commerçants et habitants qui contestent la ZTL sont les objectifs du collectif. Ce 30 avril, 50 membres et sympathisants se sont rassemblés au café Grenette, au coin de la rue éponyme et du quai Saint-Antoine.

« 700 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2013 pour 350 aujourd'hui en Presqu'île, une terrasse que fuit la clientèle à cause du bruit quotidien de 100 bus et

donc un chiffre d'affaires en baisse » sont les remarques énoncées au Café par Jérémie et Audrey, alors que pour Maude, résidente du 2<sup>e</sup> arrondissement et soutenant le collectif, « c'est devenu un quartier apaisé avec plus de sécurité pour les piétons ».

Quant à Jérémie, œuvrant dans le domaine environnemental, si la ZTL est un impératif pour la santé et la sécurité, il reconnaît un manque d'accompagnement de ceux pour qui cette ZTL

pose des problèmes. Un fait aussi constaté par Philippe Dorier, porte-parole du collectif. Lui dénonce un manque de communication, tant en amont du projet qu'actuellement. « Des parkings, il y en a plein dans le secteur et ses abords. Ils sont méconnus. Pour maintenir l'important côté positif de la ZTL qui a demandé du savoir-faire, il est aussi important de faire savoir. Nous allons donc continuer à dialoguer », insiste-t-il.



## Et si La droite n'arrivait pas à rouvrir la rue Grenette ?

• 1 mai 2026 À 08:30 - Mis à jour À 09:19 par Paul Terra

**La nouvelle majorité métropolitaine veut rouvrir la rue Grenette aux voitures à Lyon, mais la réalité s'avère complexe : risques d'embouteillages, impact sur les 100 000 usagers TCL quotidiens et contraintes d'aménagement.**

C'est une promesse de campagne qui était assez simple sur le papier : rouvrir la rue Grenette aux voitures. Elle a été réitérée par Véronique Sarselli et ses soutiens dans les heures suivant leur victoire aux élections métropolitaines. La nouvelle majorité maintient cet objectif mais temporise. La réalité est infiniment plus complexe que l'engagement de campagne électorale. Si la circulation était rétablie dans l'axe ouest-est, comme avant la mise en place de la ZTL, les voitures devraient se mêler aux bus. Avec le risque d'embouteillages et de retards pour les 100 000 voyageurs du réseau TCL par jour qui empruntent la rue Grenette. La déviation des bus sur la partie nord de la République semble difficile. La rue Serlin est quasiment réaménagée et tout démolir serait le type de gabegie qui pollue un début de mandat.

**Lire aussi :** [Rue Grenette : la Ville de Lyon lance dès aujourd'hui une concertation citoyenne](#)

De même que le retour de bus rue de la République ou place des Terreaux ne s'inscrirait pas dans le sens de l'histoire. "Revenir à 10 000 voitures, c'est une réaction pire qu'un conservatisme", alerte, dans "[6 minutes chrono](#)", Pierre Rauzada, président de l'association Les Droits du piéton du Rhône. "Ils vont devoir avoir quelques victoires symboliques. Il faut qu'on les accompagne pour les empêcher de faire des grosses conneries en les orientant vers des compromis", sourit un adjoint lyonnais. La réouverture aux voitures ne fait d'ailleurs pas consensus. Parmi les pistes symboliques, la Métropole pourrait étudier une ouverture hors des heures de pointe, solution imaginée par [Véronique Sarselli](#) pour les couloirs de bus, ou une expérimentation temporaire de quelques mois.



## Rue Grenette : la Ville de Lyon lance dès aujourd'hui une concertation citoyenne

• 30 avril 2026 À 12:35 - Mis à jour À 16:00 par Clémence Margall

**Désormais réservée aux bus, vélos et piétons dans le cadre du projet Presqu'île à vivre, la rue Grenette (2e arr.) est au cœur de toutes les tensions politiques depuis le virage à droite de la Métropole de Lyon qui veut la rouvrir à la circulation. Souhaitant recueillir les attentes des riverains, la Ville de Lyon lance ce jeudi une concertation citoyenne.**

À l'instar du projet Rive Droite, la rue Grenette (2e arr.) cristallise elle aussi les visions opposées portées, d'un côté, par la Ville de Lyon et les écologistes, et de l'autre, par la Métropole de Lyon passée à droite avec l'élection de Véronique Sarselli, pour la Presqu'île. Réaménagée et réservée aux bus, vélos et piétons depuis juin 2025 dans le cadre du projet Presqu'île à vivre et de la Zone à trafic limité (ZTL), la rue Grenette pourrait rouvrir à la circulation. Du moins c'est le souhait de la Métropole de Lyon.

**Lire aussi :** [ZTL : la nouvelle rue Grenette en vidéo](#)

Une concertation lancée entre le 30 avril et le 30 mai

*"Une telle évolution pourrait avoir des conséquences importantes sur l'organisation globale des déplacements en Presqu'île, notamment sur les équilibres entre transports en commun, circulation automobile, cheminements piétons et mobilités actives. Elle pourrait également impacter d'autres aménagements structurants, comme la piétonisation engagée dans certains secteurs du centre-ville",* indique ce jeudi la Ville de Lyon dans un communiqué, qui annonce dans le même temps lancer dès aujourd'hui une concertation citoyenne.

Cette dernière s'étalera donc du 30 avril au 30 mai prochains et *"s'inscrit dans la continuité des démarches participatives déjà menées autour de la Presqu'île"*, la municipalité souhaitant *"associer largement les habitants à la réflexion"* et avoir une *"collaboration constructive"* avec la Métropole de Lyon. Le questionnaire permettra ainsi de mieux identifier *"les usages de la Presqu'île, les modes de déplacement privilégiés, l'évaluation des aménagements actuels, les avis sur le maintien ou non de la rue Grenette sans circulation automobile"*, détaille la Ville. La consultation est d'ores et déjà disponible sur [la plateforme citoyenne Oyé !](#)

Aujourd'hui, la Ville de Lyon assure *"qu'environ 90 % des déplacements dans la Presqu'île se font à pied et 80 % des trajets pour rejoindre la Presqu'île se font en transport en commun ou à pied."* Ce sont près de 90 000 usagers qui empruntent quotidiennement la rue Grenette en bus, contre les 9 000 à 10 000 voitures auparavant.

**Lire aussi :** [Rue Grenette à Lyon : "Revenir à 10 000 voitures serait un recul"](#)

## Rue Grenette. Grégory Doucet lance une consultation surprise

Frédéric Crouzet - 30 avril 2026

Le maire écologiste de Lyon donne la parole aux usagers et riverains de cet axe majeur de la Presqu'île, que ses adversaires politiques de la Métropole veulent rouvrir aux automobiles. Cette concertation s'est faite... sans concertation avec le Grand Lyon.



La rue Grenette à l'époque du Virgin Megastore, aux environs de 2012 (photo d'illustration). © Olivier Chassignole

La mairie dirigée par l'écologiste Gregory Doucet a choisi de couper l'herbe sous le pied de la Métropole. La ville de Lyon lance ce jeudi 30 avril une « *concertation publique dédiée à la rue Grenette* », principal axe de circulation est-ouest de la Presqu'île et désormais réservé aux transports en commun et aux taxis.

« *Cette démarche vise à recueillir les retours d'expérience et les attentes des habitantes et habitants usagers et acteurs du territoire près d'un an après l'ouverture de la voie réservée et dans un contexte d'évolution possible de ses conditions de circulation* », explique sobrement la mairie, [qui a mis en ligne un questionnaire ouvert jusqu'au 30 mai](#).

Cette « *évolution* », c'est un retour des automobiles, envisagé par la Métropole de Lyon. Désormais au volant de la politique des transports de l'agglomération, la nouvelle présidente [Véronique Sarselli](#) (Les Républicains) a toujours indiqué qu'elle souhaitait

rouvrir « très vite » [cet axe à la circulation](#). Après deux rencontres avec le maire de Lyon, elle doit prendre une décision avant l'été.

## « Collaboration constructive avec la Métropole »

*« Une telle évolution pourrait avoir des conséquences importantes sur l'organisation globale des déplacements en Presqu'île, notamment sur les équilibres entre transports en commun, circulation automobile, cheminements piétons et mobilités actives. Elle pourrait également impacter d'autres aménagements structurants, comme la piétonnisation engagée dans certains secteurs du centre-ville »,* indique la municipalité.

Depuis juin 2025 et l'arrivée de [la Zone à trafic limité](#) (ZTL), la partie nord de la rue de la République est devenue piétonne avec le départ des lignes de bus. Et la rue Joseph-Serlin, le long de l'Hôtel de Ville, est actuellement en travaux pour sa piétonnisation.

Selon la mairie, qui ne souhaite de retour aux automobiles, ce nouvel axe permet le déplacement de 90 000 usagers des TCL contre 9 000 à 10 000 véhicules par jour auparavant.

## « Format de concertation étonnant », réplique la Métropole

*« Les enseignements de cette concertation viendront nourrir les décisions à venir concernant l'avenir de la rue Grenette dans le cadre d'une collaboration constructive avec la Métropole de Lyon »,* explique la municipalité. Cependant, cette collaboration débute mal, puisque la Métropole n'a pas été informée de la démarche de la ville.

*« Le format de cette concertation est assez étonnant, même si la Présidente de la Métropole Véronique Sarselli salue l'intérêt que le Maire de Lyon semble enfin manifester aux attentes des riverains, y compris sans doute des commerçants lourdement impactés dans leur activité économique ces derniers mois par les aménagements de la ZTL »,* a répliqué la Métropole, pour qui *« il est temps d'en finir avec les bouts de "concertation" dites citoyennes ».*

La Métropole de Lyon maintient son idée du retour des voitures. Elle doit annoncer *« d'ici l'été, le détail de son nouveau dispositif, y compris les modalités de réouverture de la rue Grenette à la circulation automobile ».*

## Rue Grenette : la Ville de Lyon lance une consultation face au possible retour des voitures



**Alors que la Métropole envisage de rouvrir cet axe à la circulation automobile, la Ville de Lyon appelle les habitants à se prononcer.**

Nouveau bras de fer en Presqu'île. À Lyon, la Ville lance ce jeudi 30 avril une concertation citoyenne sur l'avenir de la rue Grenette, dans un contexte de désaccord avec la Métropole de Véronique Sarselli sur la place de la voiture en centre-ville.

Depuis juin 2025, cet axe a été profondément transformé dans le cadre du projet Presqu'île à vivre et de la ZTL, avec une voie réservée aux transports en commun, taxis et mobilités douces. Résultat : près de 90 000 usagers quotidiens en bus, contre environ 10 000 voitures auparavant selon la mairie écologiste.

Mais la donne pourrait changer, puisque le nouvel exécutif de la Métropole de Lyon étudie actuellement une réouverture à la circulation automobile, une perspective qui pourrait bouleverser l'équilibre des déplacements dans le centre-ville.

Face à cette hypothèse, Grégory Doucet veut disposer de cartouches à opposer à Véronique Sarselli en consultant largement pour *"permettre à tous de donner son avis"* sur le maintien ou non de la rue transversale sans voitures.

**Un questionnaire en ligne est ouvert** jusqu'au 30 mai, afin de recueillir les usages, les préférences de mobilité et l'évaluation des aménagements actuels.

Derrière cette consultation, c'est bien l'avenir de la place de la voiture à Lyon qui se joue, sur fond de tensions politiques entre la Ville et la Métropole. Même si cette dernière restera décisionnaire, quel que soit le résultat de cette étude d'opinions.

## Lyon : cette rue doit rouvrir aux voitures, Grégory Doucet dégage une action surprise face à la Métropole

Le maire de Lyon Grégory Doucet a lancé une concertation surprise sur l'avenir de la rue Grenette sur la Presqu'île. La Métropole a promis de la rouvrir aux voitures.



La rue Grenette de Lyon, dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, désormais voie bus et vélos. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

Par [Nicolas Zaugra](#) Publié le 1 mai 2026 à 15h34

L'avenir de la [rue Grenette](#), axe stratégique traversant la Presqu'île du nord au sud, vire sans surprise au bras de fer entre [Véronique Sarselli](#), la nouvelle présidente LR de la Métropole de Lyon, et [Grégory Doucet](#), maire écologiste de [Lyon](#). L'élu a lancé par surprise ce jeudi 30 avril une concertation publique pour mobiliser les Lyonnais sur son avenir.

D'un côté, le nouvel exécutif métropolitain promet de rouvrir la rue aux voitures tandis que la Ville veut conserver cette rue pour les bus TCL et les cyclistes au sein de la [Zone à trafic limité \(ZTL\)](#) en vigueur depuis un an.

### Une concertation surprise dégainée par Grégory Doucet

Grand défenseur de l'apaisement de la Presqu'île, le maire de Lyon a dégainé jeudi soir le lancement d'une concertation publique surprise. « Cette démarche vise à recueillir les retours d'expérience et les attentes des habitantes et habitants usagers et acteurs du territoire près d'un an après l'ouverture de la voie réservée et dans un contexte d'évolution possible de ses conditions de circulation », explique la Ville qui donne un mois aux Lyonnais (et non Lyonnais) pour [s'exprimer en ligne](#).

A la question de savoir ce qui peut « améliorer l'expérience » en Presqu'île, parmi les réponses au choix, la Ville ne cite jamais le retour de voitures dans les rues de la ZTL ni son assouplissement. Elle liste : « l'amélioration de la desserte en navettes, bus en Presqu'île », « une modification des aménagements provisoires (bancs etc) » ou « encore la mise en place d'un marché du soir (16h-20h) ».

Selon la Ville, la réouverture de la rue aux voitures « pourrait avoir des conséquences importantes sur l'organisation globale des déplacements en Presqu'île, notamment sur les équilibres entre transports en commun, circulation automobile, cheminements piétons et mobilités actives. Elle pourrait également impacter d'autres aménagements structurants, comme la piétonnisation engagée dans certains secteurs du centre-ville ».

## **La Métropole s'étonne de cette concertation, décision d'ici l'été**

La réponse de la Métropole dirigée par Véronique Sarselli n'a pas tardé jeudi soir. Dans un communiqué, la collectivité écrit : « Le format de cette concertation est assez étonnant, même si la présidente de la Métropole Véronique Sarselli salue l'intérêt que le Maire de Lyon semble enfin manifester aux attentes des riverains, y compris sans doute des commerçants lourdement impactés dans leur activité économique ces derniers mois par les aménagements de la ZTL ».

Un tacle à peine voilé à Grégory Doucet et ses services qui promettent cependant une « collaboration constructive avec la Métropole de Lyon ».

Elle a promis pendant la campagne une réouverture de la rue Grenette aux automobilistes et le retour des bus rue de la République. Une solution doit être annoncée d'ici l'été 2026.

## Rue Grenette : la Métropole de Lyon critique la consultation de la Ville et tease la réouverture



**Après le lancement d'une concertation par la Ville de Lyon ce jeudi 30 avril, la Métropole dénonce un "format étonnant" et annonce un nouveau dispositif d'ici l'été.**

Le bras de fer se durcit autour de la rue Grenette. À Lyon, la Métropole de Lyon réagit vivement à la **consultation lancée plus tôt dans la journée par la Ville**, tout en confirmant travailler à une réouverture à la circulation automobile de l'axe de la Presqu'île.

Dans un communiqué, la présidente Véronique Sarselli juge le dispositif municipal "*assez étonnant*", tout en pointant les limites des précédentes démarches participatives des écologistes.

Elle dénonce des "*bouts de concertation dites citoyennes*" dont les avis auraient été "*rarement pris en compte*".

Au cœur du désaccord : l'avenir de cet axe clé de la Presqu'île, transformé en 2025 dans le cadre de la ZTL. Pour la Métropole, la question dépasse le seul cas de la rue Grenette et nécessite une approche globale des mobilités.

L'exécutif métropolitain annonce ainsi travailler sur une nouvelle stratégie, avec ses vice-présidents en charge des transports et de la voirie, qui doivent aller à la rencontre des usagers et des commerçants.

Objectif affiché : proposer une "*solution de sortie par le haut*" du dispositif actuel.

Pour rappel, un nouveau dispositif sera présenté d'ici l'été, incluant les modalités de réouverture de la rue Grenette aux voitures.

Un signal clair dans un dossier devenu hautement politique entre Grégory Doucet et Véronique Sarselli. Et que la cohabitation positive de façade a déjà trouvé ses limites.

# Lyon. Retour de la voiture en ville : ce que peut faire la nouvelle présidente de la Métropole Véronique Sarselli

Rue Grenette, montée du Chemin neuf, Zone à trafic limité, tunnel sous Fourvière nouvelle génération: de nombreux dossiers attendent la nouvelle présidente Véronique Sarselli.

Par [Rédaction Lyon](#) Publié le 3 mai 2026 à 8h00

*Cet article est publié dans le magazine « nouveau Lyon » de mai 2026 dans les kiosques depuis le 24 avril 2026 dont actu Lyon est partenaire.*



Des bouchons sur les quais du Rhône. Le projet d'aménagement de la rive droite est pour l'instant suspendu par la Métropole. (©Nicolas Zaugra/ actu Lyon)

C'est pour répondre à la grogne des automobilistes, notamment extérieurs de Lyon que [Véronique Sarselli](#) a promis la réouverture de la rue Grenette, facilitant le passage ouest-est des véhicules en provenance du Val de Saône et des Monts du Lyonnais.

## Montée du chemin Neuf, rue Grenette...

Dans la même veine, elle a annoncé le retour des voitures sur la [montée du chemin Neuf](#) (entre le Vieux-Lyon et Saint-Just) ou encore le rétablissement du double sens de l'avenue Rockefeller entre Bron et Grange-Blanche. Des changements qui devraient survenir avant la fin d'année, nous précise la Métropole – et même avant l'été pour la [rue Grenette](#). Lors de son lancement de campagne, l'élue a aussi évoqué la possibilité pour les véhicules d'emprunter les couloirs de bus hors heures de pointe, et de vouloir faire appel à l'IA pour une régulation des feux afin de gagner en fluidité.

## Le projet du méga-tunnel reste flou

Le projet de nouveau tunnel sous Fourvière, réservé aux véhicules en transit ou à certains déplacements internes à l'agglomération (comme Écully/Vénissieux ou Tassin/Oullins), serait susceptible d'alléger le flux qui passe en Presqu'île. Mais son financement reste obscur et sa réalisation de toute façon lointaine. Pour satisfaire son électorat, Véronique Sarselli peut-elle aller plus loin ? Peut-elle par exemple vider de sa substance la zone à trafic limité (ZTL) en Presqu'île, en ne relevant les fameuses bornes qu'en soirée ?

## Un « moratoire » sur les voies vélos

“Il faudra surveiller la pression des commerçants, en particulier dans le luxe”, répond Yves Crozet, professeur honoraire au Laboratoire Aménagement économie transports. Peut-elle revenir sur certains aménagements et supprimer des voies vélos ?

À la Métropole, on parle seulement de “moratoire”. Jean Coldefy, expert en mobilité, préconise de revenir sur les infrastructures les moins fréquentées, comme à Tassin ou Limonest/Champagne. Une chose est sûre : la politique de la contrainte est bel et bien terminée.

L'alternance politique métropolitaine, la diminution tangible de la pollution et la montée en puissance des véhicules électriques pourraient conduire à une réhabilitation de la voiture en ville.

« Une France du vélo contre une France de la voiture. » Ainsi le sondeur Jérôme Fourquet (Ifop) schématisait-il dans *Le Point* le verdict des urnes aux municipales. Nul doute que la mobilité a polarisé la campagne électorale de Lyon et occupé une large place dans les débats. Qui n'a pas entendu parler des longs travaux de voirie, du projet d'un [nouveau tunnel sous Fourvière](#) ou du débat sur l'opportunité de [réaliser un métro](#) ou un tramway pour rejoindre Tassin ?



Ancienne vice-présidente de la Métropole chargée de l'Urbanisme, Béatrice Vessiller voit le nouvel exécutif remettre en question beaucoup de projets qu'elle a coconstruits.

Sur l'échangeur de Perrache par exemple, où Véronique Sarselli ambitionne de végétaliser massivement dans le cadre de son futur mégatunnel : *"Nous sommes allés au bout de la consultation sur la transformation du centre d'échange de Perrache. Nous avons contractualisé avec un opérateur privé qui va mettre un investissement important sur ce projet. Je ne sais pas quelle est l'intention de Madame Sarselli"*.

Concernant la rue Grenette et la ZTL, Béatrice Vessiller estime que *"les conducteurs de bus sont très contents du nouveau plan de circulation, les usagers aussi"*, et que remettre en cause un aménagement *"qui date de moins d'un an suppose de le regarder a minima avec les chauffeurs, avec les habitants, avec les commerçants. Donc moi je pense qu'il ne faut pas toucher à ce plan de circulation des bus et trouver des solutions. On avait évoqué des navettes, mais remettre les bus rue Grenette et rue de la République, alors que les arbres sont plantés, franchement, il faut raison garder et admettre que ce nouveau fonctionnement est plutôt positif"*.

Enfin, le projet Rive Droite a été stoppé dès la prise de fonctions de Véronique Sarselli. Béatrice Vessiller ne désespère pas de voir la Métropole le relancer : *"J'espère qu'il y aura une première amorce, une première tranche du projet Rive-Droite sous ce mandat-là, parce que c'est un projet nécessaire, c'est un projet de requalification de l'espace public, de réduction de la pollution, d'amélioration de la qualité de vie pour les Lyonnais, pour les Grands Lyonnais. C'est un projet emblématique et intéressant pour créer ce grand corridor de fraîcheur"*.

# Métro E: la nouvelle majorité

Exit Teol, retour au métro E avec la nouvelle majorité métropolitaine présidée par Véronique Sarselli. Mais à quoi ressemblera cette 5<sup>e</sup> ligne qui doit desservir l'ouest lyonnais ? *Le Progrès* s'est plongé dans les études de 2019 pour y voir plus clair.

C'était une promesse de campagne. Et Véronique Sarselli n'a pas tardé à la conforter. Dès son élection à la tête de la Métropole de Lyon, l'élue Grand Cœur lyonnais/LR a acté l'abandon du projet de tramway express de l'ouest lyonnais (Teol) au profit d'une remise sur les rails du métro E, initié par Gérard Collomb en 2014. « Nous préférons opter pour un mode de transport lourd sur l'axe Est-Ouest, bien plus efficace pour réduire les flux de véhicules », défend-elle.

Mais à quoi va ressembler ce potentiel 5<sup>e</sup> métro de l'agglomération ? Par où est-il susceptible de passer ? Quand pourrait-il être mis en service ? À quel prix ? Pour le savoir, *Le Progrès* s'est plongé dans les 150 documents d'étude sur le métro E, produits en 2019, par les sociétés Egis et Atelier Schall.

## ● Quel tracé pour ce futur métro E ?

Rien n'a, évidemment, encore été arrêté par la nouvelle majorité métropolitaine. Néanmoins, il semble très probable que Grand Cœur lyonnais calque son projet de métro E sur celui qui avait reçu l'adhésion de la population en 2019, lors d'une concertation préalable. La 5<sup>e</sup> ligne de métro devrait ainsi relier Tassin-la-Demi-Lune - Alai à Bellecour plutôt qu'Hôtel-de-Ville écarté par les Grands lyonnais il y a sept ans.

Entre ces deux gares reliées en moins de neuf minutes, quatre arrêts de métro pourraient être construits : à Saint-Irénée (à plus de 30 m de profondeur), Point-du-Jour, Ménival et Libération. Impossible cependant de les situer précisément, car trois tracés demeuraient encore sur la table avant l'abandon du projet par les Écologistes et de nouvelles constructions qui chamboulaient les plans envisagés en 2019, notamment du côté d'Alai.

Un prolongement en direction de la Part-Dieu a, par ailleurs, été évoqué durant la campagne par Véronique Sarselli mais il n'interviendrait, a priori, que dans un second temps.

## ● Combien va coûter ce nouveau métro ?

Chiffré entre 1 et 1,2 milliard d'euros lors de la concertation préalable de 2019, le coût de construction du métro E a pris de l'embonpoint ces dernières années, en raison de la hausse des prix des matériaux et des énergies. La facture oscillerait désormais autour d'1,4 milliard d'euros, selon Michel Le Faou, conseiller métropolitain Grand Cœur lyonnais ; un prix corroboré par l'Institut Montaigne. Le coût pourrait atteindre jusqu'à 1,9 milliard d'euros en cas de prolongation jusqu'à la Part-Dieu.

## ● Quel délai ?

Lorsque Véronique Sarselli et Jean-Michel Aulas ont officialisé, en janvier dernier, leur volonté de déterrer le projet de métro E, une mise en service en 2035 avait été évoquée. Mais cette date paraît illusoire, pour ne pas dire fantaisiste. Car dans les études de 2019, l'ouverture de la ligne n'était envisagée qu'en décembre 2031, voire en mai 2032, et on voit donc mal comment la Métropole pourrait achever le projet seulement trois ans plus tard... alors que sept années se sont écoulées et que les études vont devoir être reprises, ainsi que les concertations, en tout ou partie.

La fenêtre 2038-2040 semble plus réaliste pour l'ouverture de la 5<sup>e</sup> ligne de métro de l'agglomération.

## ● Combien de voyageurs sur la ligne ?

Il y a sept ans, les études tablaient sur 67 000 voyageurs par jour pour la ligne E ; une fréquentation très éloignée des 250 000 voyageurs quotidiens de la ligne D. C'est cette modeste affluence qui avait alors incité les Écologistes à privilégier un tramway plutôt qu'un métro surdimensionné.

Mais la nouvelle majorité, elle, ne s'arrête pas au chiffre de 67 000. Elle parie sur une densification future de l'ouest lyonnais et inscrit son projet dans le cadre d'une dorsale Est-Ouest.



## ● Comment sera creusé le tunnel ?

Si les premiers métros lyonnais ont été réalisés en tranchées couvertes qui ont éventré le centre-ville, ce ne sera pas le cas pour le métro E. Comme pour la ligne D, l'usage d'un tunnelier était privilégié par les cabinets d'étude en 2019, pour façonner un monotube de 8,55 m de diamètre. Ce tunnelier devrait commencer à creuser à Alai à partir d'une base de vie de 15 000 m<sup>3</sup>, pour ressortir de terre 6 km plus loin et près de trois années plus tard, vers Bellecour.

Les documents produits par Egis pointent plusieurs défis majeurs à relever : le passage sous la Saône, dans des terrains alluvionnaires très perméables, le fort dénivelé pour grimper sur le plateau (plus de 10 %) ou la présence de bâtis jugés sensibles, voire très sensibles, dans les secteurs Saint-Georges et Presqu'île.

# 870 000 €

C'est le montant qui a été dépensé par la Métropole de Lyon afin de mener les études et la concertation sur le projet de téléphérique entre Lyon et Francheville. Mais la ligne de transport par câble de 6 km voulue par la majorité écologiste en 2020 s'est heurtée à l'opposition de la population. Elle a été abandonnée en 2022.

## ● La place Bellecour sera-t-elle éventrée durant quatre ans ?

« Grand Cœur lyonnais vend un jardin à la française mais ce sera plutôt un trou qu'il y aura à Bellecour, avec le métro E. La place devra être en chantier pendant quatre ou cinq ans, car le tunnelier va bien devoir sortir quelque part... » Bruno Bernard avait lancé cette pique durant la campagne métropolitaine.

Mais à en juger par les documents d'étude de 2019, elle était quelque peu exagérée de

la part de l'ancien président écologiste de la Métropole de Lyon. S'il y aura bien un chantier à Bellecour, il ne sera pas aussi vaste qu'il l'entendait. Il ne devrait concerner que la création d'une nouvelle station de métro Bellecour, pas la sortie du tunnelier.

Dans les études, cette dernière était envisagée de l'autre côté du Rhône, vers la place Raspail, sachant que le tunnelier ne peut pas, techniquement, effectuer de marche arrière.

● Pierre Comet



et sa majorité, la relance du horizon 2035, promis durant la lecture des études de l'ouest lyonnais.

# Des dizaines de millions d'euros d'argent public « jetés par les fenêtres »

Une nouvelle fois, la Métropole de Lyon change donc de cap pour désenclaver l'ouest lyonnais. Après avoir promis le métro E sous l'ère Gérard Collomb, puis imposé le projet de tramway express (Teol) durant la mandature écologiste, le balancier repart dans l'autre sens, avec Grand Cœur lyonnais qui privilégie le scénario en souterrain. Un grand classique de l'alternance politique diront, sans doute, les fatalistes, seulement cette succession de volte-face n'est pas sans conséquences. À chaque détricotage, c'est du temps perdu pour l'ouest lyonnais. C'est aussi et surtout de l'argent public gâché en études et concertations abandonnées. Et la facture commence à être sérieusement salée. C'est rien de le dire. Selon des données communiquées au *Progrès* par l'écologiste Jean-Charles Kohlhaas, ex-vice-président transports de la Métropole de Lyon et ex-vice-président du Sytral, ce sont plus de 50 millions d'euros qui auraient été investis pour rien

au cours des huit dernières années. Soit l'équivalent de la totalité du budget alloué par la Métropole pour rénover tous les ascenseurs et escalators du Sytral.

## 10 M€ pour le métro, 35 M€ pour Teol

Dans le détail, un peu plus de 10 millions d'euros ont été investis dans les études et la concertation du métro E, quand ce dernier a été stoppé par les Verts en 2022. « Oui, nous avons jeté de l'argent par les fenêtres », lance Jean-Charles Kohlhaas. Je l'assume, car Teol était la bonne solution pour le territoire. Son abandon va d'ailleurs représenter une perte d'argent public bien supérieure à 10 millions d'euros. Elle va atteindre 35 à 40 millions d'euros, car le projet était beaucoup plus avancé que celui du métro. Il l'était d'ailleurs tellement, que plusieurs marchés publics étaient déjà attribués pour la maîtrise d'œuvre infrastructures et pont, les sondages, l'assistance à maîtrise d'ouvrage foncier,

la topographie, le contrôle sécurité, le contrôle technique... Tous ces contrats vont désormais devoir être résiliés et cela va nécessiter d'indemniser les sociétés qui se retrouvent le bec dans l'eau. Il faut s'attendre à des millions de pertes supplémentaires. Tout ça... pour un projet qui ne se fera jamais. »

## « L'Autorité environnementale ne donnera jamais un avis positif »

Jean-Charles Kohlhaas en est, en effet, persuadé : le métro E ne sortira jamais de terre. « L'Autorité environnementale ne donnera jamais un avis positif pour le métro E, alors qu'elle a déjà émis de nombreuses réserves pour notre tramway, dont le bilan carbone est bien inférieur. Cela va ouvrir la porte à de multiples contestations et je vois mal le maire de Lyon accepter que Bellecour soit défigurée par un mode de transport démesuré au regard des fréquentations attendues. Je prends

le pari que la nouvelle majorité va abandonner son métro d'ici quatre à cinq ans. »

Mais la nouvelle majorité métropolitaine réfute évidemment cette prédiction et assume le changement de cap : « Le métro E est un engagement fort de la campagne et nous le tiendrons. Les électeurs et électrices l'ont plébiscité via la candidature de Véronique Sarselli. C'est un projet pensé pour le long terme. Nous assumons qu'il soit plus coûteux, car il est également plus pertinent, plus efficace, plus capacitair. Le métro E doit devenir une véritable dorsale Ouest-Est, avec l'étude d'un prolongement au-delà de Bellecour, là où le projet Teol s'arrêtait simplement dans le quartier de Confluence, pour se raccorder au T2. Nous déplorons la situation d'aujourd'hui qui a été causée par la précédente majorité. Leur immobilisme concernant les transports lourds aurait eu un coût bien plus conséquent pour tous les Grands Lyonnais. »

● Pierre Comet

# Lyon pourrait contrecarrer la création de la cinquième ligne

Le métro E est-il vraiment prêt d'être sur les rails ? Depuis la prise de la Métropole par Véronique Sarselli (LR) et son groupe Cœur Lyonnais, le projet, abandonné au profit du Teol (Tram express de l'ouest lyonnais) par les écologistes, est de retour sur le haut de la pile de dossiers. Promesse de campagne du tandem Aulas-Sarselli, le métro E arriverait à Bellecour en desservant trois autres stations lyonnaises dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, en partant de Tassin-la-Demi-Lune. Alors, si le projet semblait cousu de fil blanc en cas de victoire des deux candidats Cœur Lyonnais, il apparaît désormais un peu plus incertain, la Ville étant restée aux mains de l'écologiste Grégory Doucet. Pour Pierre-Stépha-

ne Rey, avocat en droit des collectivités, « l'antagonisme politique né du dernier scrutin est inédit et pose désormais une question : "Maintenant, comment on fait ?" ».

## « Les compétences structurantes sont dans l'escarcelle de la Métropole »

Une chose est sûre, les deux élus « sont condamnés à s'entendre ». Mais pour l'avocat, qui a travaillé avec d'autres collectivités de l'Hexagone, « l'expérience montre souvent que les antagonismes entre ville-centre et l'exécutif de communautés ne les empêchent pas d'agir dans l'intérêt commun ».

En prenant la Métropole et ses 4 milliards de budget aux

écologistes, le 22 mars dernier, la droite a mis la main sur les principales compétences des collectivités locales. « Les compétences structurantes sont dans l'escarcelle de la Métropole et là-dessus, il n'y a pas de contestation possible, c'est une réalité. Et donc, il ne reste à la Ville que des compétences résiduelles. Mais ce sont des compétences qui peuvent susciter des blocages juridiques », estime l'avocat.

De quoi empêcher le projet de métro ? « Le pouvoir de nuisance de la Ville semble plus politique que juridique. En mobilisant, par exemple, les commerçants sur des années de travaux pour la construction du métro et ses stations », pense Pierre-Stéphane Rey. Mais le point où la

majorité verte pourrait avoir un véritable pouvoir de nuisance serait sur le lieu de sortie du tunnelier.

## L'incertitude du terminus du métro

Sur la place Bellecour, ou la place Raspail (comme évoqué sur le projet de la fin des années 2010), les autorisations et recours juridiques pourraient être nombreux. « Une place, c'est un espace public et souvent, les compétences sont partagées, à la fois en termes d'occupation et de décision. Donc, la question peut être de savoir si cette place est en partie ouverte à la circulation - donc aux mobilités - le cas échéant la Métropole a la main, mais si ce n'est pas le cas, c'est la Ville, développe l'avocat

lyonnais. Sur cette question des espaces publics, il y a très clairement beaucoup d'incertitudes juridiques. »

Autre moyen de contestation pour la Ville de Lyon, la saisie de la juridiction administrative. « Dans ce cas, soit vous avez une procédure de long terme et donc de fond qui prend au moins un an et demi, voire deux ans à être réglée par le tribunal administratif de Lyon, soit vous avez des procédures de référé suspension qui permettent tout simplement d'aller plus vite. La Ville de Lyon, de ce point de vue là, est un justiciable comme les autres et elle pourra actionner tous les moyens juridiques et contentieux qui sont à la disposition de n'importe quel citoyen. »

● Hugo Francés

# TCL à Lyon. Ce grand changement à Perrache bouleverse vos déplacements : voici comment s'y retrouver

Dès ce mercredi 29 avril, les bus TCL sont tous déplacés côté Rhône à Perrache, le temps de la poursuite des travaux dans le cadre du projet "Ouvrons Perrache".



La gare Perrache poursuit sa transformation, les bus déménagent côté Rhône. (©Théo Zuili / actu Lyon)

Par [Clara Brouet](#) Publié le 29 avr. 2026 à 12h22

Le réaménagement de la gare bus TCL s'inscrit dans le vaste projet « **Ouvrons Perrache** », piloté par la Métropole de [Lyon](#) depuis 2018, pour transformer en profondeur ce nœud majeur des mobilités.

L'objectif est de transformer le site en un lieu de vie multifonctionnel, plus accessible et agréable pour les dizaines de milliers d'usagers quotidiens. Le projet prévoit notamment l'arrivée de nouveaux usages, comme des commerces, des bureaux et des espaces publics.

À lire aussi

- [Lyon. La grande transformation de Perrache se concrétise, la gare de bus TCL entre en travaux](#)

## Un chantier en plusieurs phases jusqu'en 2027

Le chantier est organisé en deux grandes phases pour maintenir le service.

La première étape clé est le départ de la **gare routière internationale** vers [Gerland](#), en janvier 2026. Ce déménagement libère de l'espace à Perrache et permet de repenser entièrement la gare dédiée aux bus TCL. Durant cette période, les bus sont regroupés côté Saône, pendant le réaménagement de la partie Rhône.

Puis, du 29 avril 2026 à début 2027, ils basculent côté Rhône, le temps de rénover la partie Saône. Une livraison progressive des aménagements est attendue d'ici le printemps 2027.



Voici à quoi devrait ressembler la future gare de bus TCL de Lyon Perrache. (©Métropole de Lyon)

## Des lignes déplacées et des habitudes à changer

Cette nouvelle configuration concerne de nombreuses lignes du réseau, dont les C19, C21, 8, 34, 46, 49, 55, 220 ainsi que le JD10, JD231 et la ligne Bus relais 60.

# Lyon le chantier de Perrache entre dans le dur

Rédigé par Léo Mourgeon



À terme, le CELPE devrait rétablir la continuité entre le sud et le nord de la Presqu'île (crédit : BASE).

La transformation du **pôle d'échanges lyonnais** se traduit dès ce mercredi par des **changements visibles** pour les usagers.

## RAPPEL DES FAITS

- Lancé en **2018**, le projet « [Ouvrons Perrache](#) » vise à transformer en profondeur un site qui constitue une **coupure** entre le nord et le sud de la Presqu'île. Une **1<sup>re</sup> phase**, achevée en **2021**, a déjà permis de créer une **nouvelle entrée** de la gare SNCF côté place des Archives et d'améliorer les **cheminements piétons**.
- En **2025**, le chantier s'est accéléré avec la **démolition partielle de la passerelle** et la fermeture de certains accès. Début **2026**, un cap a été franchi avec le **transfert de la gare routière internationale à Gerland**, qui concentrait jusqu'ici environ **2,5 millions de voyageurs par an**.

- Le site de Perrache se recentre désormais sur les **bus TCL** et les **correspondances locales**.

## ET MAINTENANT ?

- La **phase 2** débute ce mercredi avec la **refonte complète de la gare bus**, appelée à durer jusqu'à **début 2027**. L'objectif est de rendre l'ensemble **plus lisible** et **plus confortable**, dans un espace aujourd'hui jugé peu pratique.
- À terme, **17 quais** seront répartis entre deux zones, côté Rhône et côté Saône, avec de **nouveaux espaces d'attente** et des **dispositifs d'orientation** plus clairs.
- Le chantier s'inscrit dans un projet plus large : créer une **continuité piétonne** entre la place Carnot et la gare SNCF grâce à une **ouverture de 12 mètres** dans le bâtiment.
- Le centre d'échanges doit aussi évoluer en **lieu de vie**, avec **commerces, bureaux, hôtel** et un **jardin panoramique de 3 700 m<sup>2</sup>**. Pour un aperçu du rendu final, rendez-vous [ici](#).

## LES PERTURBATIONS

- En attendant, les déplacements sont **bousculés**. À partir d'aujourd'hui, tous les **bus TCL** quittent le côté Saône (**C19, C21, 8, 46, 49, 55, JD10, JD231**) pour être regroupés côté Rhône jusqu'à **début 2027**.
- Plusieurs lignes changent d'itinéraire ou voient leur **terminus modifié**. La **27** est par exemple limitée entre **Cordeliers** et **Villeurbanne**, la **31** ne passe plus par Perrache et s'arrête à **Vieux-Lyon**, tandis que la **63** est tronquée entre **Oullins** et **la Confluence**.
- Certains arrêts disparaissent temporairement, notamment en **Presqu'île**. Pour les **personnes à mobilité réduite**, un **quai dédié** est mis en place. Une **signalétique spécifique** accompagne les flux. Tous les détails sont disponibles sur le [site des TCL](#).



CRS lors de la manifestation du 1er mai 2026 à Lyon (GM)

## 1er mai à Lyon : l'intersyndicale dénonce les "violences injustifiées" des forces de l'ordre et pourrait porter plainte

• 1 mai 2026 À 18:30 - Mis à jour À 19:06 par Clémence Margall

**Après la manifestation du 1er mai qui s'est déroulée ce vendredi à Lyon, l'intersyndicale du Rhône dénonce l'"attitude violente" des forces de l'ordre. Une plainte pourrait être déposée.**

Si la manifestation du 1er mai s'est déroulée de façon globalement calme dans les rues de Lyon, des places Jean Macé (7e arr.) à Bellecour (2e arr.), quelques tensions ont toutefois éclaté, notamment à l'avant du cortège et à la fin du rassemblement aux alentours de 13 h 30. Les forces de l'ordre sont allées plusieurs fois au contact des manifestants, faisant usage de gaz lacrymogène et de grenades de désencerclement.

*"Plus d'une dizaine de syndicalistes identifiés comme tels ont été la cible de coups de matraque"*

*"Notre manifestation revendicative, pacifique et populaire a été entachée par les interventions musclées des forces de l'ordre qui sont à deux reprises au moins rentrées au contact du cortège syndical sans aucun discernement", déplore ce soir l'intersyndicale dans un communiqué. Lors de la première charge survenue avenue Jean-Jaurès, "le service d'ordre intersyndical a été matraqué et une grenade de désencerclement a été lancée au niveau du carré de tête de la manifestation.*

## La statue de la place Bellecour encore taguée, ce vendredi, après la manifestation du 1<sup>er</sup>-Mai



Les inscriptions en noir sur le socle en marbre de la statue, étaient toujours visibles ce samedi. Photo Aline Duret

Vendredi après-midi, jour de manifestation, la statue de Louis XIV, place Bellecour a été une nouvelle fois la cible de tagueurs. Ce qui a fait réagir le maire LR du 2<sup>e</sup> arrondissement Pierre Oliver. Puis l'adjoint au maire PS du maire de Lyon Philippe Prieto. L'idée d'un grillage autour de la statue pourrait bien resurgir.

**O**n ne peut guère l'éviter. Certains ont choisi de l'ignorer, d'autres prennent une photo. La statue de la place Bellecour a de nouveau été la cible des tagueurs. De hautes lettres en noir ont été inscrites sur le socle blanc en pierre ou plus exactement en marbre de Carrare. AFA (antifasciste) peut-on lire depuis semble-t-il hier après-midi, jour de manifestation, puis à côté du nom Louis XIV inscrit en lettres dorées depuis la restauration de l'ouvrage un autre tag injurieux : N... ta mère.

**« Une gauche qui ne sait que taguer et casser »**

Premier à réagir, le maire du 2<sup>e</sup> arrondissement et vice-président de la Métropole de Lyon Pierre Oliver (LR) qui voit là une « gauche qui ne sait que taguer et casser... », via un message posté sur le réseau X, photo à l'appui. Ce qui lui a valu une réponse quelques heures plus tard toujours sur le même réseau, de l'élu PS Philippe Prieto, Nouvel adjoint au maire de

Lyon en charge de Sécurité et de la Tranquillité publique, il dit au nom de l'exécutif condamner « sans équivoque la dégradation de notre patrimoine ».

**« Nous comptons sur les services pour procéder au détagage de la statue »**

Et d'évoquer, comme l'indiquait *Le Progrès* à la suite de la mobilisation du 1<sup>er</sup>-Mai qui réunissait entre 6 500 et 12 000 manifestants entre Jean-Jaurès et Bellecour, des interpellations, l'une pour « dégradation d'un bâtiment public », à savoir la statue emblématique de la place. Tout en ajoutant à l'intention de la Métropole, propriétaire de la sculpture de Lemot : « Nous comptons sur les services pour procéder au détagage de la statue de Louis XIV aussi rapidement que son vice-président ne tweete ».

Interrogé fin 2024 à la suite de graffitis constatés quelques jours après l'inauguration de la statue entièrement restaurée et qui avait entraîné un dépôt de plainte de la part de l'exécutif d'alors, Pierre Oliver tablait sur « le détagage immédiat », c'est « ce qui marche », disait-il, évoquant également un grillage autour de la statue et l'installation de caméras nomades. En charge de la Propreté, la vice-présidente Béatrice de Montille (LR) avait affirmé début avril, vouloir prendre toute sa part pour améliorer le cadre de vie.

● A. Du.

Plusieurs cartouches de balles en caoutchouc ont ensuite pu être ramassées au sol ; ce qui laisse penser qu'elles ont pu être tirées en direction du cortège", soupçonne-t-elle encore.

C'est à l'arrivée du cortège sur la place Bellecour que la situation est devenue particulièrement confuse. Alors que les premiers manifestants se dispersaient, les forces de l'ordre ont en effet mené une deuxième charge, comme nous avons pu le constater sur place. "Plus d'une dizaine de syndicalistes identifiés comme tels (chasubles, autocollant) ont été la cible de coups de matraque. Les équipes qui sécurisaient les camions syndicaux ont dû faire face à plusieurs charges", décrit encore l'intersyndicale, qui dénonce des "violences injustifiées" dénotant "d'une volonté de nuire à l'expression légitime des travailleuses et travailleurs."

L'intersyndicale estime par ailleurs que "ces événements ne sont pas isolés" et illustrent "la violence dite légitime de l'État" contre "celles et ceux qui s'organisent collectivement, qui occupent l'espace public pour défendre leurs droits et porter des revendications sociales."

## Une plainte collective pourrait être déposée

Et d'ajouter : "Cette attitude des forces de l'ordre et de la préfecture en direction de manifestants pacifistes de tout horizon (jeunes, retraités, familles, etc.) est inacceptable", s'insurge enfin l'intersyndicale. Les organisations CGT, Solidaires, FSU se réservent le droit d'un dépôt de plainte collectif "afin que toute la lumière soit faite sur ces agissements et pour faire valoir leur bon droit à la manifestation."

Face aux accusations, la préfecture du Rhône nous indique que "les forces sont intervenues en réponse à des tirs de mortiers provenant d'un petit groupe d'une cinquantaine de personnes ultra minoritaires au sein de la manifestation mais qui n'ont cessé de coller à la tête de la manifestation."

Pour rappel, quatre personnes ont été interpellées pour "jets de projectiles & violences envers les forces de l'ordre, dégradations de bien public et participation à un attroupement en vue commettre des dégradations avec visages dissimulés."

# "AFA", "N.... ta mère" : la statue de Louis XIV taguée après la manifestation du 1er mai place Bellecour

• 2 mai 2026 À 15:20 par Corentin Lucas

## La célèbre statue de Louis XIV, place Bellecour à Lyon, a été taguée à l'issue de la manifestation du 1er mai, ce vendredi.

Des inscriptions, parmi lesquelles "AFA" et "Nique ta mère", ont été découvertes sur la statue de Louis XIV suite à la manifestation du 1er mai, qui a réuni entre 6 500 (selon la préfecture) et 12 000 personnes (selon les syndicats) sur la place Bellecour.



Ces inscriptions n'ont pas échappé au vice-président de la Métropole de Lyon et maire du 2e arrondissement, Pierre Oliver. Ce dernier a rapidement réagi sur X en publiant une photo des dégradations. "Cette gauche qui ne sait que taguer et casser...", a-t-il lâché.

Une sortie qui a entraîné une réponse de Philippe Prieto, adjoint au maire de Lyon délégué à la Sûreté, à la Sécurité et à la Tranquillité publique. Tout en condamnant "sans équivoque la dégradation de notre patrimoine", l'élu écologiste a indiqué que "l'un des deux auteurs a déjà pu être identifié".

Il a également rappelé que la statue appartient à la Métropole de Lyon, appelant ses services à intervenir rapidement pour procéder au nettoyage : "Nous comptons donc sur les services de la Métropole pour procéder au détagage de la statue de Louis XIV aussi rapidement que son vice-président ne tweete". Une manière de répondre aussi à la publication de Pierre Oliver.

Pour rappel, ce monument emblématique du centre-ville de la capitale des Gaules avait déjà été **la cible de tags en mars 2025**. Ce n'est donc pas la première fois que la statue va devoir subir un nettoyage



L'œuvre *Les Planches*, située en face de L'Homme de la Roche a été rénovée. Photo Nathan Chaize



L'œuvre *Le Balcon*, elle, est très dégradée. Son accès est interdit. Photo Nathan Chaize

## Lyon

# Sur les quais de Saône, *Les Planches* ont été rénovées, mais *Le Balcon* est en péril

En piteux état, l'œuvre *Les Planches* de Tadashi Kawamata installée sur les quais de Saône a été rénovée. Une installation du même artiste, réalisée en 2013, est toujours interdite au public en raison d'un risque d'effondrement.

« C'était presque devenu dangereux ! » Installée depuis 2013 sur les quais de Saône juste en face de L'Homme de la Roche, *Les Planches*, œuvre du Japonais Tadashi Kawamata a fait l'ob-

jet d'une rénovation complète à la fin de l'année 2025 par la Métropole de Lyon après qu'elle a obtenu l'accord de l'artiste.

### « Les gens bravaient l'interdiction »

Soumise à l'épreuve du temps et aux aléas météorologiques, elle était très dégradée, à tel point que la collectivité en avait interdit l'accès. « Les gens bravaient l'interdiction, mais si une planche craquait, ils se retrouvaient

dans l'eau », témoigne cet habitant du quai Saint-Vincent qui profite du soleil.

### Avenir incertain pour *Le Balcon*

À quelques centaines de mètres au sud, une autre œuvre de l'artiste japonais attend désespérément un coup de jeune. Baptisée *Le Balcon*, cette installation en bois est construite sur le dernier vestige du pont d'Ainay. Elle aussi réalisée en bois brut, signature de Tadashi Kawamata, pionnier de l'art écorespon-

sable, elle a également été installée en 2013 dans le cadre du projet artistique River movie.

Pensée par l'exécutif métropolitain d'alors et dirigée par Jérôme Sans, l'idée a accouché de 23 œuvres réparties le long de la Saône, dont *Le Belvédère* installé à Caluire-et-Cuire, à quelques mètres de l'île Barbe, ou encore la sculpture *The Weight of one self*, installée à côté de la passerelle du Palais de justice dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon.

L'accès à ce balcon de bois

est interdit depuis plus d'un an en raison d'un risque d'effondrement. Six étais soutiennent désormais la structure, tandis qu'un périmètre de sécurité a été délimité sur le quai bas. Sollicitée, la Métropole de Lyon indique qu'aucune décision n'a pour l'heure été prise quant à l'avenir de l'œuvre. On imagine en effet que le dossier n'est pas sur le haut de la pile du bureau de la nouvelle vice-présidente à la culture, Laure Cédard.

● N.C.



Les squelettes bien visibles ont été découverts ce mardi après des travaux rue de l'Abbaye d'Ainay. Photos Aline Duret

**Lyon 2e**

# Mystère à Ainay : une quinzaine de squelettes découverts

Réalisées par la Direction de l'archéologie de la Ville de Lyon, à deux pas de la basilique Saint-Martin d'Ainay, les fouilles ont permis de mettre au jour une quinzaine de squelettes adultes, dont la datation est à préciser. L'opération se poursuit pendant une quinzaine de jours dans un secteur où la Métropole souhaitait planter des arbres.

La Métropole veut y planter des arbres. Et l'opération suppose au préalable une phase de fouilles réalisée dans le cadre d'une prescription archéologique et plus précisément d'un diagnostic. Le site est placé à deux pas de la basilique Saint-Martin d'Ainay (Lyon 2<sup>e</sup>), ancienne église abbatiale datant du XII<sup>e</sup> siècle, fortement remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle, qui reste représentative de l'art roman à Lyon et qui est classée au titre des monuments historiques depuis 1840. Il était logique, presque certain, de faire des découvertes.

**Les archéologues n'ont pas eu à creuser très profond**

Ainsi, ce mercredi après-midi, les premières recherches engagées sur une portion de la rue de l'Abbaye d'Ainay, juste à l'arrière de la mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement ont permis de mettre au jour « une quinzaine de squelettes adultes », précise Naïs Novat, responsable de la valorisation et de la communication à la Direction de l'archéologie de la Ville de Lyon. Les archéologues dépêchés sur place n'ont semble-t-il pas eu à creuser très profond.

Et l'information s'est vite



Les archéologues n'ont pas eu à creuser très profond pour mettre à jour ces squelettes. Photo Aline Duret

frayé un chemin parmi les passants, les touristes et les riverains, ces derniers multipliant les interrogations. *Le Progrès* était sur place. En se penchant un peu, on devine les restes d'un crâne et de nombreux ossements. Tout le monde s'arrête et tout le monde pose des questions tant l'histoire de Lyon intéresse et intrigue. Résultat, beaucoup de curieux se pressent contre les grilles derrière lesquelles les archéologues poursuivent leurs recherches. Juste avant que le site ne soit entièrement clos d'un tissu occultant l'emplacement en question.

« Y a-t-il des ossements d'enfants », pouvait-on entendre. « Savez-vous de quand ils datent ? Seront-ils exposés ?

Combien de temps vont durer les fouilles ? »

**« Des sépultures du XI<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle »**

Les spécialistes tentent de répondre mais le travail est en cours. Les quatre archéologues de la Direction de l'archéologie de la Ville de Lyon sont sur place pour une quinzaine de jours.

« Nous sommes là face à des sépultures, poursuit Naïs Novat, situées dans l'enceinte de l'ancienne abbaye. Elles dateraient du XI<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle. » Les précisions viendront plus tard. Pour tenter, peut-être de rassembler les éléments de ce qui serait un cimetière datant du Moyen-Âge. Et d'analyser ensuite le

tout, pour essayer de comprendre ou documenter davantage l'histoire de ce quartier ancien de la Presqu'île, qui, situé entre Bellecour et la rue des Remparts d'Ainay est placé au sud du secteur Unesco.

Ces découvertes sont toujours très attendues ou tout du moins suivies de près, car « on possède très peu d'information sur le passé d'Ainay », nous disent les Archives municipales de Lyon, mais en revanche, « mythes et légendes sont nombreux ».

Peu de réponses ont pu être données ce mercredi après-midi. Il n'empêche, dira l'un des curieux, vous n'êtes pas près de planter des arbres.

● **A. Du avec H. F.**

**Repères ▶ Les dernières mises au jour**

● **Des ossements d'ours et peut-être de panthères à la Croix-Rousse**

Janvier 2026. Dans le cadre d'un projet de restauration du Jardin des Plantes, un diagnostic archéologique réalisé aux abords de l'amphithéâtre des Trois Gaules a permis de mettre au jour des « découvertes incroyables » datant de 120 et 200 après J.-C., parmi lesquelles une concentration d'ossements d'animaux sauvages et exotiques comme des restes d'ours ou de ce qui pourrait bien être une panthère.

● **Des squelettes de chevaux de la Rome antique à Loyasse**

Janvier 2026 toujours. Le reste de deux équidés datant de la période antique ont été mis au jour parmi les découvertes réalisées par les archéologues de la Direction de l'archéologie de la Ville dans l'enceinte du cimetière de Loyasse où une ferme urbaine pédagogique doit être aménagée.

● **La première porte monumentale antique de l'enceinte de Lugdunum sur la colline de Fourvière**

Avril 2025. Dans l'ancien ossuaire du cimetière de Loyasse, les archéologues du service archéologique de la Ville sont tombés sur la première porte monumentale antique de l'enceinte de Lugdunum édifiée il y a près de 2000 ans ainsi que sur une voie romaine « quasi intacte » datant du I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

## Lyon 2e. De nouvelles sépultures médiévales découvertes à Ainay

Iris Bronner - 30 avril 2026

Menées par le service archéologique de la Ville de Lyon, des fouilles préalables à des plantations ont mis au jour une quinzaine de squelettes, à deux pas de la basilique d'Ainay (Lyon 2e).



Les fouilles ont eu lieu juste à côté de la B-basilique Saint-Martin d'Ainay, Lyon 2e © Pierre Ferrandis

Nous le savions déjà, les dessous de Lugdunum regorgent de trésors archéologiques, et c'est souvent à l'heure à des chantiers que certains se révèlent au grand jour.

Menées par le service archéologique de la Ville de Lyon, des recherches préalables à des travaux de plantation d'arbres de la Métropole ont permis de mettre au jour une « quinzaine de squelettes adultes » à deux pas de la basilique Saint-Martin-d'Ainay (Lyon 2e), le 29 avril dernier, relaient nos confrères du [Progrès](#).

« Ce cimetière médiéval se situe dans l'enceinte de l'ancienne abbaye d'Ainay, nous ne savons pas encore s'il est lié à l'abbaye ou s'il s'agit d'un cimetière laïc. La datation des sépultures doit aussi être précisée mais elle serait comprise entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle », explique Naïs Novat responsable de communication à la direction de l'archéologie de la Ville.

### Un cimetière médiéval révélé

Pour en savoir plus sur ces squelettes (âge, sexe, blessures éventuelles...), des études anthropologiques devront être menées *a posteriori* de ces fouilles qui ne dureront que deux semaines.

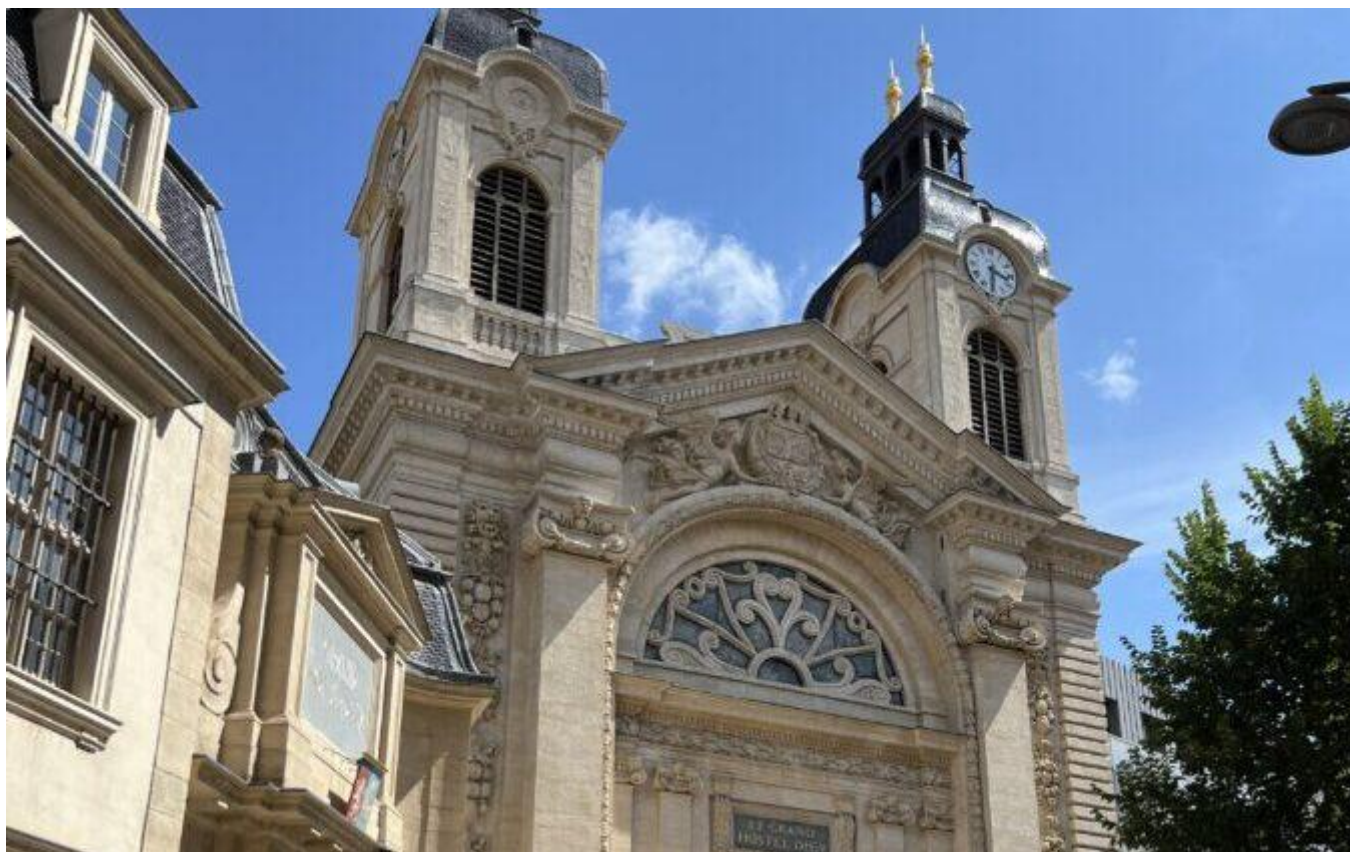
« Il s'agit seulement d'un diagnostic, nous sondons 5 à 8 % de la parcelle pour déterminer le potentiel archéologique de la zone », précise Naïs Novat. À la suite du rapport de diagnostic, l'État et la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pourront prescrire ou non une fouille plus complète.

Dans ce cas, ce sera à l'aménageur de payer les recherches. Mais la Métropole est en droit d'y renoncer, afin d'éviter les coûts supplémentaires. Ce qui impliquerait un abandon du projet de plantation rue de l'Abbaye-d'Ainay.

## « Ce n'est pas une découverte majeure »

« Même si toute découverte est intéressante, il ne s'agit pas d'une découverte majeure qui révolutionnera notre connaissance de la Ville. Cela pourra peut-être confirmer certaines hypothèses que nous avons déjà sur l'histoire de l'abbaye d'Ainay », tempère Naïs Novat.

L'histoire de l'ancienne abbatale du XII<sup>e</sup> siècle est, en effet, toujours mystérieuse. « On ne connaît pas grand-chose de cette abbaye à part quelques textes et représentations anciennes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutes les découvertes à proximité nous permettent d'en apprendre plus », expliquait Emmanuel Bernot, archéologue spécialiste du bâti et de la période médiévale dans le cadre d'[un reportage de Tribune de Lyon en été 2025](#) dans le quartier.



## Lyon : les travaux se terminent à la chapelle de l'Hôtel Dieu

• 29 avril 2026 À 10:15 - Mis à jour À 10:58 par Loane Carpano

### La dernière phase des travaux de la chapelle de l'Hôtel Dieu, comprenant la restauration du transept nord, est terminée.

Depuis 2019, la chapelle de l'Hôtel Dieu est en rénovation. Après des premiers travaux entrepris sur les six chapelles latérales, le transept sud, les façades et les clochers, c'était au tour du transept nord d'être restaurée. Il aura fallu plusieurs années de travaux pour la restauration du transept nord.

Ce dernier sera prochainement inauguré par les Hospices civils de Lyon (HCL). Outre l'importante restauration du décor et des sculptures, plusieurs boiseries et la totalité des lustres ont été recréés pour redonner vie à l'édifice du XVIIe siècle.

Lancement de la souscription publique  
– appel aux dons  
2012 – 2019

Travaux réalisés : 6 chapelles latérales,  
transept sud, façades et clochers  
2020 – 2021

Travaux à réaliser : 2 chapelles latérales,  
transept nord, nef, chœur

La chapelle de l'Hôtel-Dieu est un édifice d'influence baroque construit sous Louis XIII. Il est l'un des seuls édifices construits dans ce style à Lyon, avec la chapelle de la Sainte-Trinité du Lycée Ampère et Saint-Bruno des Chartreux. Cette chapelle hospitalière est accolée à l'ancien Hôpital, l'hôtel Dieu, désormais reconverti en centre

commercial. Ouverte au public depuis 2018, la chapelle conserve sa vocation originelle d'accueil du public et de célébration religieuse.

**Lire aussi :** [À Lyon, la Chapelle de l'Hôtel-Dieu enfin inaugurée](#)

## D'où vient cette « façade fantôme » vers les Terreaux à Lyon ?

Rédigé par Léo Mourgeon



Derrière ce bout d'église coincé entre 2 immeubles, on trouve une salle d'exposition du musée des Beaux-Arts (crédit : Apple Plan).

Une étroite **façade en pierre**, coincée entre **2 immeubles près des Terreaux**, intrigue les passants. Derrière ces quelques mètres visibles se cache pourtant une histoire vieille de plus de **1 300 ans**.

### L'ORIGINE

- **L'église Saint-Pierre-des-Terreaux** remonte au **VI<sup>e</sup> ou VII<sup>e</sup> siècle**. Elle appartient alors à une puissante abbaye féminine, installée à l'emplacement de l'actuel **musée des Beaux-Arts de Lyon**.
- À l'époque, le site forme un vaste **ensemble fermé**, occupé par des religieuses issues de familles nobles. Particularité du lieu : **2 églises coexistent**, Saint-Pierre et Saint-Saturnin, preuve de son importance dans la ville médiévale.

## L'EVOLUTION

- Fragilisée dès le Moyen Âge, l'église est reconstruite à plusieurs reprises. Sa façade actuelle, de style roman, date du **XII<sup>e</sup> siècle**. Mais les bouleversements s'accroissent : **guerres de Religion**, transformations architecturales, puis **Révolution française**.
- Le **monastère** est **dissous**, les religieuses expulsées, et l'église change d'usage, jusqu'à servir un temps de **fabrique de salpêtre**. Dans le même temps, l'église voisine **Saint-Saturnin disparaît totalement**, remplacée par des immeubles.

## DE NOS JOURS

- Au début du **XIX<sup>e</sup> siècle**, l'ancien monastère est transformé en musée, le [MBA](#). L'église Saint-Pierre reste utilisée pour le culte jusqu'en **1907**, avant d'être intégrée à l'institution culturelle.
- Son **intérieur** correspond aujourd'hui à une **salle d'exposition du musée des Beaux-Arts**, dédiée notamment à la sculpture. Seuls le **porche**, les **portes** et la **façade** sont protégés au titre des **monuments historiques**, depuis 1921.
- Pour visualiser l'édifice avant ses transformations, une illustration ancienne est conservée aux archives et est consultable [en ligne](#).

# Aux Archives municipales de Lyon, la mémoire est à l'épreuve du numérique

Rédigé par Léo Mourgeon



Formats obsolètes, supports instables, risques de perte et nécessité de faire des choix sont autant de défis auxquels sont confrontés les archivistes (crédit : Adobe Stock).

Une conférence aux Archives municipales éclaire les **enjeux** de la conservation des données à l'heure du **tout dématérialisé**.

## CE QUI SE PASSE

- La Société d'Histoire de Lyon organise une [rencontre gratuite](#) consacrée à la **collecte** et à la **conservation** des archives numériques, ce lundi à 18h15 aux Archives municipales de Lyon.
- Animée par **Louis Faivre d'Arcier**, directeur de l'établissement, la conférence doit détailler les méthodes mises en place pour **recupérer**, **stocker** et **préserver** des documents désormais produits majoritairement sous forme numérique.

- L'intervention abordera aussi le rôle des **institutions** face à cette transformation et présentera au grand public les évolutions des **métiers de la conservation**.

## LE SUJET

- Derrière cette conférence, un enjeu de fond : « *la **mémoire de notre époque*** », indique Louis Faivre d'Arcier. Pour raconter le passé, les archivistes peuvent « *s'appuyer sur des **traces écrites et palpables*** ». Mais celles-ci tendent à **disparaître**.
- Photos numériques, **mails**, démarches administratives ou contenus **en ligne** stockés sur des **serveurs** sont désormais la norme. Des failles apparaissent toutefois : **formats obsolètes, supports instables, risques de perte**, suppressions nécessaires...
- « *La communauté scientifique prend ce sujet très au sérieux. Notre devoir est de **faciliter le travail des futures générations** de chercheurs afin qu'elles puissent décrire notre quotidien* », souligne le directeur.
- Les archivistes doivent désormais gérer des **flux massifs** et faire des **choix**, car tout ne peut pas être sauvegardé. Cette sélection interroge directement la **construction de la mémoire**, au cœur de la réflexion portée par la Société d'Histoire de Lyon.

# Fresque à moitié effacée sur les quais du Rhône : ça pourrait être une erreur de détagage

Le 22 juillet 2025, un prestataire spécialisé effaçait une fresque réalisée sur un mur des quais du Rhône au niveau du pont Morand. Mutilée, l'œuvre aurait en réalité été sauvée par des riverains ayant signalé son intérêt culturel aux collectivités compétentes.

Et si la Métropole de Lyon avait fait effacer par erreur une œuvre d'art créée pour sensibiliser au Sida ? Le 22 juillet 2025 au matin, les Lyonnais constataient qu'un prestataire missionné par la Ville de Lyon s'attelait à effacer une création de street art réalisée sur le mur de la rive droite des quais du Rhône, au niveau du pont Morand. Sous le feu des critiques depuis plusieurs mois, accusées de laisser proliférer les tags sur les quais du Rhône et de Saône, la Ville et la Métropole, toutes deux sous pavillon écologiste à l'époque, avaient largement médiatisé la signature, quelques mois plus tôt, d'une convention de gestion donnant à la municipalité la charge du nettoyage des murs de ces espaces, pour le compte de la Métropole.

## Des habitants alertent la Métropole de Lyon

Sauf que presque un an plus tard, une partie de l'œuvre subsiste toujours sur ce mur et n'a pas été effacée. Selon nos informations, vraisemblablement alertés par des riverains attachés à l'œuvre, les services de la Métropole de Lyon auraient demandé à la Ville de Lyon de faire cesser l'opération de détagage.



La fresque réalisée par le duo Faile sur les quais du Rhône a été effacée à moitié. Photo Nathan Chaize

La fresque mutilée en cette matinée de juillet 2025 était bien connue des Lyonnais. Représentant une jeune fille allongée, lisant un livre, et accompagnée de la phrase, « sur les épaules de géants, une nouvelle vague d'espoir », elle était baptisée *La Liseuse*.

L'œuvre avait en fait été réalisée en octobre 2019 par le duo d'artistes new-yorkais Faile. Rendant hommage à Keith Haring, elle s'inscrivait dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux enjeux de la lutte contre le sida organisée par l'association RED, fondée par le leader du groupe U2. Lyon accueillait en parallèle la Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme, en présence notamment d'Emmanuel Macron. Huit fresques avaient ainsi été réalisées entre Rhône et Saône,

par autant d'artistes différents.

## « L'œuvre était destinée à être éphémère »

Contactée, la Métropole de Lyon n'a pas confirmé cette version des faits. Elle a, en revanche, tenu à rappeler que l'œuvre « était destinée à être éphémère », avant de confirmer que « la partie basse » a été retirée, mais sans s'exprimer sur le caractère volontaire ou non de ce retrait.

La collectivité précise néanmoins qu'une partie de *La Liseuse* « était recouverte de tags », et de conclure : « Une réunion est prévue en septembre 2026 entre les élus de la Ville et de la Métropole afin de décider de la suite à donner à cette fresque. » Contacté, le duo Faile n'a pas donné suite à nos sollicitations.

● Nathan Chaize

## Lyon : le groupe Gibert en difficulté, vers un redressement judiciaire



**Le libraire indépendant Gibert, présent à Lyon avec deux magasins, a annoncé vouloir se placer en redressement judiciaire. Le groupe mise désormais sur le marché du livre d'occasion pour se relancer.**

Coup dur pour l'un des acteurs historiques du livre en France. Le groupe Gibert a annoncé, ce lundi 27 avril, son intention de déposer un dossier de placement en redressement judiciaire, confronté à des difficultés financières persistantes.

Présent notamment à Lyon avec deux boutiques situées rue de la Barre et quai Gailleton dans le 2<sup>e</sup> arrondissement, le libraire explique cette décision par une combinaison de facteurs défavorables. Dans un communiqué, la direction évoque "*l'explosion des coûts fixes*" ainsi que le déclin du marché du livre neuf, marqué par une compression des marges.

Un contexte économique contraint, accentué par la loi sur le prix unique du livre, qui limite les possibilités de variation tarifaire depuis 1982. Malgré plusieurs mesures engagées depuis 2020 pour réduire les coûts et adapter l'offre, le groupe reconnaît ne pas être parvenu à retrouver un niveau de rentabilité suffisant.

Dans l'agglomération lyonnaise, les difficultés étaient déjà visibles. La librairie Gibert Joseph du centre commercial du Carré de Soie, à Vaulx-en-Velin, avait fermé ses portes en avril 2025 après avoir enregistré un déficit de près de 600 000 euros l'année précédente.

Pour rebondir, l'enseigne entend désormais accélérer sa transformation. Elle mise sur le marché du livre d'occasion, un segment en forte croissance, estimée à environ 10 % par an. Ce secteur représente déjà 35 % de son chiffre d'affaires.

L'objectif affiché est ambitieux : doubler cette part d'ici 2029, pour atteindre entre 30 et 60 millions d'euros de ventes. Le groupe espère ainsi mieux maîtriser ses marges et sa chaîne de valeur.

Avec 16 magasins répartis dans 12 villes et environ 500 salariés, Gibert joue une partie importante de son avenir dans ce repositionnement stratégique. Une évolution qui illustre aussi les mutations profondes du secteur du livre face aux nouveaux usages et à la concurrence accrue.

# Lyon. Dramatique accident sur les quais en Presqu'île : deux piétons en urgence absolue

Deux piétons ont été fauchés par le conducteur d'un scooter dans la nuit de samedi à dimanche dans le centre-ville de Lyon. Les deux victimes ont été grièvement blessées.



Deux personnes ont été fauchées par le conducteur d'un scooter tôt ce dimanche 26 avril 2026 à Lyon. (©Illustration )

Par [Julien Damboise](#) Publié le 26 avr. 2026 à 13h28

**INFO ACTU LYON.** Un très grave [accident de la route](#) s'est déroulé dans la nuit du samedi 25 au dimanche 27 avril 2026 dans le centre de [Lyon](#). **Deux piétons ont été heurtés** par le conducteur d'un scooter. Ils ont été pris en charge dans un **état grave**.

## Un choc en pleine nuit en Presqu'île

L'accident s'est déroulé en pleine nuit, à 3 h du matin, sur le quai Jules Courmont en [Presqu'île](#), à hauteur du pont Lafayette. Selon nos informations, c'est le conducteur d'un deux-roues qui a heurté des piétons **de plein fouet**.

Les deux victimes étaient une femme de 20 ans et un homme de 23 ans, elles ont été grièvement blessées.

## D'importants moyens sur place

Quand l'alerte a été donnée dans ce **secteur très fréquenté**, y compris par les noctambules, un gros dispositif a été dépêché sur place et notamment deux équipes du [Samu 69](#).

Avec les sapeurs-pompiers, les deux victimes ont été transportées à l'hôpital en **urgence absolue** à l'hôpital Edouard-Herriot.

Une enquête est ouverte pour comprendre ce qu'il s'est passé.



Deux piétons gravement blessés après un choc avec un scooter en Presqu'île. PHILIPPE HUGUEN / AFP

# Lyon : deux piétons gravement blessés après un choc avec un scooter en Presqu'île

• 26 avril 2026 À 15:00 par Corentin Lucas

## Un grave accident s'est produit dans la nuit de samedi à dimanche en plein centre de Lyon.

Les faits se sont déroulés dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 avril. Vers 3 heures du matin, deux piétons ont été violemment percutés par un scooter sur le quai Jules Courmont (Lyon 2e). Plus précisément, l'accident aurait eu lieu au niveau du pont Lafayette.

Selon les dernières informations d'Actu Lyon, une femme de 20 ans et un homme de 23 ans ont été heurtés de plein fouet par le deux-roues. L'accident a mobilisé d'importants moyens de secours. Les sapeurs-pompiers et deux équipes du SAMU sont rapidement intervenus dans la Presqu'île.

Les deux victimes, dans un état grave, ont été prises en charge en urgence absolue puis transportées à l'hôpital Hôpital Édouard-Herriot. Les circonstances précises de l'accident restent à établir.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes de cette grave collision.

## **Lyon 2e ● La première salle de hot Pilates a ouvert dans ce studio dédié au Pilates**

Jeune femme très active, Sara Salazar a toujours rêvé de créer son entreprise. Vendredi 24 avril, après un mois d'activité avec CasaPilates, elle a fait découvrir son nouvel univers à quelques pas de la rue Victor-Hugo. Ici, sur 230 m2 comportant trois grandes salles, 15 coachs proposent les trois disciplines du Pilates, sport majoritairement féminin : Pilates reformer, mat Pilates et hot Pilates.

« Après deux ans de pratique, j'ai constaté qu'il n'y avait pas de hot Pilates à Lyon (salle chauffée entre 30 et 35 °C) », assure la responsable. Une chaleur qui permet de libérer des toxines, relâcher les muscles en procurant bien-être pour la peau et les cheveux. Passagères d'un soir, Marjolaine et Jennifer « ont envie de revenir car le lieu est sympa et avoir un coach diplômé rassure ».

1 Casa Pilates, 18 rue Saint-Hélène. Tél. 07.77.37.28.06.



**Sara Salazar, en robe rouge, entourée de quelques coachs sur les 15 qui enseignent le Pilates à Casa Pilates. Photo Jean Garavel**

## « Backstage » : l'Opéra de Lyon lève le rideau sur ses coulisses



Le studio de ballet de l'Opéra de Lyon avec sa célèbre verrière, au dernier étage, sera ouvert. Photo Nadia Berg - Opéra de Lyon

Samedi 9 mai, l'Opéra de Lyon ouvrira ses coulisses aux curieux pour son événement « Backstage » 2026. La billetterie ouvre ce mercredi.

L'Opéra de Lyon est un lieu de rêve, habillé en noir par l'architecte Jean Nouvel, où les étoiles dansent au-dessus des Muses du bar panoramique au premier étage. Cette année encore, les visiteurs auront la rare occasion de s'émerveiller en coulisses.

### Ateliers, concerts et répétitions

L'opéra participe à la manifestation nationale « Tous à l'Opéra ! », qui a attiré plus d'un million de curieux depuis son lancement en 2007.

L'Opéra de Lyon sera investi

en entier : des sous-sols pour percer les secrets techniques des spectacles, au dernier étage pour assister aux répétitions de ballet, en passant par la grande salle où se produira un concert. Les visiteurs pourront aussi donner de leur personne lors de cours de barre et de chant.

La dernière édition du « Backstage » avait accueilli plus de 5 000 personnes. De quoi contredire Timothée Chalamet qui avait déclaré le 24 février que « tout le monde se fichait » de l'opéra. L'Opéra de Lyon avait taclé l'acteur via un post Instagram le 6 mars, mettant en lumière le succès du lieu.

« Backstage », à l'Opéra de Lyon (place Louis-Pradel, Lyon 1<sup>er</sup>) le samedi 9 mai. De 10 à 18 heures. Gratuit. Réservation dès le 29 avril à midi sur le site de l'opéra.

## ● La danse hip-hop investit l'Opéra de Lyon

Le 21 mai, Le Block-Centre chorégraphique de Rillieux et l'Opéra de Lyon s'associent pour une journée dédiée à la danse hip-hop. L'événement, baptisé Opéra breaking battle, se déroule en deux temps. Sur le parvis de l'opéra, haut lieu de rassemblement d'amateurs de breakdance à partir des années 1980, une compétition de danse libre doit rassembler une centaine de personnes à 17h (gratuit) avant une conférence prévue à 18h30 dans l'amphi de l'Opéra sur l'histoire du mouvement. Clou du spectacle, une grande battle de danse de dimension internationale investit en soirée la grande scène de l'opéra avec des équipes venant d'Angleterre, de Belgique, d'Ukraine, de Suisse, des Etats-Unis, du Venezuela, de Lyon et de Saint-Etienne (à 20h30, tarifs de 15 à 35 euros).

Opéra breaking battle, le 21 mai de 17h à 22h30.

[www.opera-lyon.com](http://www.opera-lyon.com)



Opéra breaking battle, ou le retour de la danse hip-hop à l'Opéra de Lyon. Photo Tony Noel

# Lyon BD Festival 2026 : les petits et les grands secrets de cette 21<sup>e</sup> édition

Le Progrès vous dévoile en exclusivité les détails du Lyon BD Festival 2026. 21<sup>e</sup> édition, jeunesse et Méditerranée : voici ce que les organisateurs vous préparent du 12 au 14 juin.

À Lyon, la bande dessinée ne se contente plus de divertir : elle raconte le monde. Dans les salons de l'hôtel de ville, des enfants pourront s'asseoir face à des dédicaces encore fraîches, pendant qu'à quelques mètres, des auteurs débattront avec leur public. Du 12 au 14 juin, le Lyon BD Festival investit l'hôtel de ville et ses lieux partenaires pour une édition placée sous le signe de l'ouverture. Herminée Nurpetlian, directrice du festival, résume l'ambition : « Un festival à la fois ancré dans son territoire et résolument ouvert sur le monde ».

## Une place entière pour la jeunesse

C'est la nouveauté majeure de cette édition. Le Prix Lyon BD Jeunesse couronnera pour la première fois, une œuvre choisie par de jeunes Lyonnais. Cinq titres sont en lice : *Secret Squelette*, *Mi-Mouche*, *L'île de Minuit*, *Foudroyants* et



La 21<sup>e</sup> édition aura lieu du 12 au 14 juin à Lyon. Photo archives Maxime Jegat

*Lina et le secret de la passerelle*. Le palmarès sera annoncé samedi 13 juin à la Comédie Odéon.

Autour de ce prix gravite tout un programme : ateliers gratuits au Musée des Beaux-Arts avec Sophie Guerrive, Nada Dagdou, Mallo et Clément Devaux, Club Confettis à l'Hôtel de Ville, espace de lecture animé par les médiathécaires de la BML. Zep lui-même sera de la partie, présent à la projec-

tion de *Titeuf*, le film au Pathé Carré de Soie, en pyjama, avec le jeune public.

## La société et le monde s'invitent dans les cases

Derrière les planches, c'est le réel qui s'impose. Florence Dupré la Tour (*Jeune et fauchée*) animera une rencontre sur les rapports de domination et d'argent.

Une soirée en partenariat avec le festival Écrans Mixtes abordera les questions de genre et d'identité à travers l'avant-première de *Jim Queen*.

Le cinéma irrigue l'ensemble de la programmation : l'avant-première des *Gendarmes* (adaptation de la bande dessinée de Bast) côtoie une exploration de l'univers de Fritz Lang via *M le Maudit*, en compagnie du dessinateur Alex W. Inker.

## La Méditerranée comme horizon

Lyon BD 2026 s'inscrit dans la Saison Méditerranée, portée par l'Institut français. C'est Zeina Abirached, artiste franco-libanaise de renommée internationale, qui signe l'affiche : une Méditerranée imaginée en plein cœur de Lyon. Son exposition "Il fallait un peu de rêve" prend place dans les galeries du parking LPA Saint-Antoine, sur les quais de Saône. Deux autres voix l'accompagnent : la Marocaine Zainab Fasiki et la Tunisienne Nada Dagdou, pour des rencontres autour du féminisme, des racines et de l'écologie.

La journée professionnelle du 12 juin réunira auteurs et éditeurs autour de quatre tables rondes, de l'édition alternative au scénario, confirmant la vocation du festival à se tenir au croisement de la création et du marché. « En route pour 20 nouvelles années ! », promet Herminée Nurpetlian. À Lyon, la BD a encore beaucoup à raconter.

## ● Marie-Agnès Laffougère

Lyon BD Festival, 13 et 14 juin, hôtel de ville et lieux partenaires. Entrée gratuite. Journée professionnelle le 12 juin. Mois de la BD du 1<sup>er</sup> au 30 juin dans toute la Métropole. Lyonbd.com

## Lyon. L'incroyable projet de palais impérial géant qui n'a jamais vu le jour sous Napoléon

C'est un projet gigantesque qui n'a finalement jamais vu le jour à Lyon sur la presqu'île à Confluence : l'immense palais impérial sous Napoléon. La municipalité voulait ce palais.



Le rêve d'un grand palais impérial sur le secteur de la Confluence à Lyon. (©DR)

Par [Rédaction Lyon](#) Publié le 2 mai 2026 à 7h10

*Cet article est publié dans le magazine « nouveau Lyon » de mai 2026 dans les kiosques depuis le 24 avril 2026 dont actu Lyon est partenaire.*

Pendant une décennie, de l'avènement à la chute du Premier Empire, la municipalité de [Lyon](#) s'est employée, non sans succès, à convaincre [Napoléon](#) d'**édifier un palais là où le Rhône et la Saône se rejoignent**. Si le temps a manqué, reste une aquarelle du projet.

Le sénatus-consulte du 18 mai 1804 instaure le Premier Empire. Son article 16, qui stipule que « des palais impériaux sont établis aux quatre points principaux de l'Empire », va immédiatement donner des idées de grandeur aux édiles lyonnais.

### L'idée folle d'un palais impérial près de Bellecour

La municipalité a l'obsession d'être reconnue comme l'une des premières villes impériales avec Paris, Rome et Amsterdam », explique Jean-Philippe Rey, auteur de « Administrer Lyon sous Napoléon ». Pourquoi alors ne pas bâtir un palais autour de la bien nommée place Bonaparte ? C'est-à-dire à [Bellecour](#), au cœur de la vie lyonnaise. Le relèvement des façades détruites en 1793 n'en prendrait que davantage de lustre.

« L'idée, un petit peu minimaliste, consistait à mettre des grilles autour de l'espace central reliant les façades est et ouest puis – sans doute au sud – à construire un bâtiment pour former un U, détaille l'historien. Mais, sans plan ni descriptions, cela relève plus de la simple proposition. »

L'affaire prend une dimension nouvelle l'année suivante, en 1805. Notamment avec le **séjour de Napoléon entre Rhône et Saône du 10 au 16 avril**.

À lire aussi

- [Cette précieuse photo est considérée comme la première de Lyon : voici son histoire](#)

## De nombreuses visites de Lyon

« L'Empereur visite pas mal Lyon. Il essaie d'imaginer des projets de constructions, de fortifications, assure l'historien Bruno Benoit. Comme si la ville pouvait être son dernier refuge où il se retrancherait en cas de problème. »

Le 12 avril, Napoléon va notamment jusqu'à l'île Mogniat pour comparer les lieux aux plans et projets d'assainissement qui lui ont été présentés. **Antoine-Michel Perrache**, décédé en 1779, a en effet lancé en 1766 son pharaonique projet d'extension de la ville au sud par remblaiement du bras du Rhône entre les remparts d'Ainay et cette île.

Sa compagnie, qui regroupe des investisseurs censés retrouver leur mise grâce à la vente ou la location des terrains viabilisés ainsi qu'au péage du pont projeté à la pointe de ce nouveau territoire, a évidemment souffert de la période révolutionnaire. « L'Empereur reconnaît la nécessité d'un remblai pour la partie d'eau stagnante la plus voisine de la cité, peut-on lire dans Lyon et Napoléon. Il est séduit par l'aspect du lieu, le confluent de deux fleuves superbes, les riches coteaux chargés de maisons de plaisance et d'ombrages. » Il accordera 100 000 francs pour ces travaux.

À lire aussi

- [Histoire à Lyon. Des montgolfières atterrissent place Bellecour : ce qu'il s'est passé](#)

## La municipalité offre le terrain à Napoléon

La municipalité entend tirer profit de cet intérêt... en faisant d'une pierre deux coups. Elle offre la fameuse île à l'Empereur pour y bâtir son palais et ainsi mettre le remblaiement à la charge de l'État, histoire de résoudre à la fois les problèmes sanitaires créés par les marécages... et la situation financière précaire de la compagnie Perrache.

Dans le texte, cela donne : « Nous avons remarqué que, pendant le dernier séjour de votre majesté, elle semblait parcourir avec une espèce de complaisance la presque île formée par le confluent des deux rivières (...). Sire, au même lieu s'éleva jadis le temple d'Auguste. Là se rendaient les députés de toute la Gaule, là se célébraient les jeux publics. Ce sol consacré par de tels souvenirs ne semble-t-il pas attendre le palais de Napoléon ? »

## Deux projets de palais, l'un à Sainte-Foy, l'autre à Perrache

Une délégation va déposer cette proposition au pied du trône en mars 1806. S'y montrant favorable, Napoléon envoie son architecte – Pierre-François Fontaine – à Lyon dès le mois suivant.

Celui-ci propose deux projets d'implantation pour le palais impérial : l'un à [Perrache](#), l'autre à Sainte-Foy-lès-Lyon. L'Empereur optant pour le premier, l'architecte va esquisser l'aménagement paysager du quartier au travers d'une belle aquarelle. V

Voici la description qu'en fait l'intendant Daru en 1810, l'année où les travaux de remblaiement commencent (enfin) tandis que Napoléon prend effectivement possession de l'île : « Le palais doit se composer d'un pavillon principal à deux niveaux comportant deux appartements et six logements. Des ailes et des communs à trois niveaux contiennent le service des cuisines, des remises pour 50 voitures, 12 logements de maître, 28 logements de suite, des logements pour 100 domestiques et

deux corps d'écurie pour 100 chevaux chacun. Quatre péristyles relient les communs au pavillon principal du palais. Les bâtiments sont ornés de balustrades, de terrasses et de perrons. »

Une variante plus économe supprime les péristyles, les communs et la terrasse côté jardin.